

## Les émeutes au Royaume-Uni

# Autodéfense, pluie et délation : recette d'une nuit calme à Manchester

Des commerçants s'organisent pour assurer la protection de leurs biens contre les pillages

### Reportage

Manchester (Royaume-Uni)  
Envoyée spéciale

Manchester s'était préparée à tout, mercredi 10 août, après s'être laissée surprendre, la nuit précédente, par les mêmes violences urbaines que la capitale londonienne. Les quelque 600 bars avec licence de la quatrième ville du Royaume-Uni avaient été incités à fermer leurs portes dès 16 heures. Beaucoup d'employés de bureau avaient d'eux-mêmes quitté leur travail un peu plus tôt et la police avait multiplié par deux ses effectifs.

Mais la répétition redoutée des affrontements de la veille, au cours desquels 110 personnes ont été interpellées, n'a pas eu lieu. La nuit de mercredi à jeudi a été calme. Et le centre-ville, avec ses hauts immeubles de verre contemporains et ses bâtiments historiques en briques rouges, est resté comme déserté, abandonné à la pluie froide, rituellement, même en plein mois d'août, dans ce nord-ouest de l'Angleterre.

Une pluie « salvatrice », jurait la plupart des rares Mancuniens que l'on pouvait croiser dans les rues sombres aux pavés luisants de cette ancienne cité industrielle. Beaucoup voyaient là l'une des raisons de l'absence du retour des jeunes émeutiers. « On s'en plaint souvent de cette pluie, mais là, on se dit "Merci mon Dieu !" », admet Andrew Stokes, 49 ans, grande carrière, crâne rasé, président de l'association des commerçants du Village, le quartier gay historique de Manchester.

### « Avidité »

Au Village, justement, on est sur le pied de guerre ce mercredi soir. La veille, les jeunes émeutiers ont attaqué les bars du quartier en cassant des fenêtres pour voler des bouteilles d'alcool. Mais, alors que la plupart des magasins et restaurants se sont ralliés au conseil de fermeture qu'on leur avait donné, ici, on résiste.

« Nous ne les laisserons pas gagner ! », assure M. Stokes qui, comme une grande partie de l'opinion publique anglaise, voit dans les violences des jeunes moins l'expression d'un malaise social que l'assouvissement d'une forme « d'avidité ».

Et, pour se protéger, le Village a depuis longtemps, comme dans de nombreuses villes au Royaume-Uni, un vaste système privé d'autodéfense. Celui-ci repose sur l'usage intensif de la vidéosurveillance.

Avec les émeutes, il a été réactivé. Pour l'expliquer, M. Stokes vous conduit chez l'un de ses amis, patron d'une boîte de nuit culte. Et, dans l'étroit bureau de Haydn Pope, 43 ans, les murs recouverts d'affiches des soirées débridées attirent au moins autant le regard

quel l'écran de contrôle qui rassemble les vues de seize caméras de surveillance. Un vrai PC de sécurité, dont les images lui parviennent jusque sur son iPhone, qu'il tend fièrement.

M. Pope a aussi posé sur son bureau un talkie-walkie qui le relie en permanence à tous les autres membres de l'association des commerçants du Village. « C'est important d'être solidaires », justifie ce quadragénaire à la voix rauque. Le talkie-walkie peut aussi capter la fréquence radio de la police locale. « Ce qu'on veut, c'est "business as usual" ! », insiste-t-il. Au Village, personne ne considère que les saccages de la veille aient quelque chose à voir avec de l'homophobie.

### « Dénoncez un idiot ! »

Bien s'organiser pour s'autodéfendre, c'est aussi ce qui agite, ce mercredi soir, Phil Burke, responsable de la sécurité dans un hôtel du centre-ville. Derrière le comptoir du morne hall d'entrée de son lieu de travail, il tend rapidement une carte de visite. En plus d'être agent de sécurité, il est porteparole de Pub and Club, l'association de Manchester qui veille à ce que la ville « ait une vie nocturne sûre et vibrante ».

Lui aussi est relié en permanence par talkie-walkie aux membres de son association. Cette dernière est soutenue par la ville. Et, sur les ondes, chacun informe des rumeurs « d'attaques » qui circulent sur les réseaux sociaux. C'est aussi par ce biais que M. Burke dit avoir réussi à mobiliser, le matin même, 200 volontaires pour nettoyer la casse de la veille.

D'après M. Burke, les tensions qu'engendrent les émeutes peuvent être facilement comparées à celles qu'a connues la ville en 1996 après l'explosion d'une bombe de l'IRA en plein centre-ville. Mais il se veut rassurant : « On y a survécu comme on a survécu aux violences des hooligans, alors on survivra là aussi ! », plaisante-t-il.

Ce qui le rassure, c'est le système « très efficace », selon lui, de délation en ligne mis en place par la police anglaise dans toutes les villes touchées par les émeutes. Sur la page d'accueil des sites Internet de chaque antenne de police locale, des captures d'écran des jeunes émeutiers récupérées par les caméras de vidéosurveillance. Les visiteurs sont invités à dénoncer toute personne qu'ils reconnaîtraient par l'intermédiaire d'un numéro de téléphone en étant assurés de voir préservé leur anonymat.

« Dénoncez un idiot ! », titrait en une le quotidien *The Sun*, dans son édition du 10 août. Selon M. Burke, comme M. Stokes et M. Pope, plusieurs jeunes émeutiers de Manchester ont ainsi déjà été interpellés ces dernières heures. ■

Elise Vincent

### 888 personnes interpellées et 371 mises en examen

Depuis le début des violences qui agitent plusieurs grandes villes du Royaume-Uni dont la capitale, Londres, la police anglaise a arrêté quelque 888 personnes, selon un dernier comptage effectué par la BBC, jeudi 11 août. Un peu plus de 370 d'entre elles ont également été mises en examen, selon le média britannique, qui cite des sources policières. Le jeune homme de 26 ans décédé, mardi 9 août, aurait été, pour sa part, tué d'une balle dans la tête, selon les premiers élé-

ments de l'enquête. D'après la police anglaise, Trevor Ellis, originaire de Brixton Hill, aurait été victime d'un règlement de comptes avec un autre groupe de jeunes.

Grâce aux caméras de surveillance, la police anglaise a enfin identifié, mercredi, avoir pu identifier le visage de l'émeutier soupçonné d'être l'auteur de l'agression d'un homme de 68 ans qui voulait défendre ses biens et qui est aujourd'hui hospitalisé dans un état critique. — (Corresp.)

# Italie : des migrants arrivés à Lampedusa se morfondent dans la montagne lombarde

Placés par les autorités, les demandeurs d'asile comptent sur la solidarité des particuliers

### Reportage

Montecampione (Italie)  
Envoyé spécial

Quand on découvre l'hôtel, au détour des derniers virages, dans la nuit, on pense de suite à l'établissement Overlook, celui de *Shining*, le film de Stanley Kubrick avec Jack Nicholson. Mais la ressemblance s'arrête là. Une fois dans la résidence, à 1800 m d'altitude, à Montecampione, au bout de la route qui monte le long de la val Camonica, en Lombardie, ce qui frappe surtout, c'est la présence de visages et de voix d'un autre continent.

Depuis fin juin, plus d'une centaine d'Africains ayant fui la Libye en guerre, y ont été installés par la préfecture de Brescia, conformément au plan pour la répartition, sur l'ensemble du territoire, des migrants qui arrivent à Lampedusa. Mais si ailleurs on a fait surtout appel aux collectivités locales pour les héberger, ici, les privés aussi ont été sollicités. Comme à Montecampione, une station de ski qui, moyennant 40 euros par jour et par migrant, assure à ces derniers logement et nourriture.

### Problèmes de logistique

Le premier village, dans la vallée, est à plus de 20 kilomètres. Coupés de tout, les migrants se morfondent en attendant d'être fixés sur leur sort. Les journées sont rythmées par les repas et l'accès, à tour de rôle, à Internet et au téléphone. De quoi sortir, l'espace de quelques minutes, de la torpeur et de l'isolement. Michael, un Ghanéen boute-en-train, improvise porte-parole, lâche : « C'est une situation bizarre que nous vivons ici... Sans rien à faire alors que nous sommes impatients de chercher du travail pour reprendre le cours de notre vie. »

Pour l'instant, entre leurs mains, les migrants ne serrent que la feuille reçue à Lampedusa indiquant leur date d'arrivée. Pour le permis de séjour provisoire et enfin, peut-être, le statut de réfugié, ils vont devoir suivre la procédure, longue et compliquée, alors que les autorités compétentes sont débordées. Au mieux, il faudra patienter encore des mois.

Pour une dizaine d'entre eux, ce jour-là, enfin, quelque chose commence à bouger. Les volontaires d'une coopérative qui prête assistance aux migrants sont venus recueillir les éléments nécessaires pour rédiger leur demande d'asile. Chacun revêt ainsi les péripéties qui les ont conduits de Libye – où



Les migrants accueillis dans un hôtel de Montecampione se sentent abandonnés par les autorités italiennes. ENRICO MARRA



certaines d'entre eux travaillaient depuis de longues années – jusqu'à Montecampione. « Ils sont livrés à eux-mêmes sans aucun soutien de la part des autorités. C'est nous qui servons de suppléant : pour la demande d'asile, pour un appui psychologique et pour rechercher une solution qui améliore leur condition de vie », explique Carlo Cominelli, président de la coopérative K-Pax.

La Croix-Rouge, sollicitée, a fait savoir que les problèmes de logistique empêchent toute assistance sanitaire. Alors, il faut s'organiser avec les moyens du bord. Giuseppe Crucitti, directeur de l'hôtel, fait aussi ce qu'il peut. « Mon staff et moi, raconte-t-il, allons au-delà de ce qui est prévu par la convention avec la préfecture. Il suffit de les regarder pour comprendre par quoi ils sont passés. »

C'est pourquoi il se charge, entre autres, de la distribution de vêtements arrivés grâce à la solidarité dans la vallée. Beaucoup de

migrants sont arrivés en tee-shirt et tongs alors qu'ici, la nuit, le chauffage fonctionne à plein régime et que, pendant la journée, il faut chercher le soleil pour se réchauffer.

Un médecin de la structure sanitaire locale vient une ou deux fois par semaine. « Beaucoup me demandent des médicaments pour dormir », confie encore le directeur. Car certains d'entre eux sont traumatisés. Comme Kelly, un Nigérian, arrêté et malmené par les hommes du colonel Kadhafi avant de pouvoir s'enfuir : « Je n'ai plus d'espoir, raconte-t-il au bord des larmes. En arrivant en Italie, j'ai essayé d'expliquer ma situation, mais personne ne semble comprendre ce que j'ai subi. »

Les cinq derniers arrivés à Montecampione semblent aussi décontenancés. Débarqués début août à Lampedusa, ils viennent de traverser toute la Péninsule. Demain, ils auront tout le temps de comprendre où ils se sont retrouvés. ■

Salvatore Aloïse

## FriendsLife

Claim No. 6394 of 2011

IN THE HIGH COURT OF JUSTICE  
CHANCERY DIVISION  
COMPANIES COURT

DANS L'AFFAIRE DE FRIENDS PROVIDENT LIFE ASSURANCE LIMITED

- et -

DANS L'AFFAIRE DE FRIENDS PROVIDENT PENSIONS LIMITED

- et -

DANS L'AFFAIRE DE BUPA HEALTH ASSURANCE LIMITED

- et -

DANS L'AFFAIRE DE FRIENDS PROVIDENT LIFE AND PENSIONS LIMITED

- et -

DANS L'AFFAIRE DE FINANCIAL SERVICES AND MARKETS ACT 2000

Il est notifié par la présente qu'une demande a été déposée en date du 28 juillet 2011, en vertu de Section 107 de la Financial Services and Markets Act 2000 (la "Loi"), auprès de la High Court Of Justice of England and Wales, Chancery Division, Companies Court à Londres par Friends Provident Life Assurance Limited ("FPLAL"), Friends Provident Pensions Limited ("FPP"), Bupa Health Assurance Limited ("BHA") et Friends Provident Life and Pensions Limited ("FPLP") pour ordonnance :

(i) en vertu de Section 111 de la Loi approuvant un régime (le "Régime") prévoyant le transfert à FPLP de l'ensemble des opérations d'assurance à long terme (telles qu'elles sont définies dans la Loi) de FPLAL et BHA et une partie des opérations d'assurance à long terme (telles qu'elles sont définies dans la Loi) de FPP, et

(ii) établissant une disposition accessoire en rapport avec le Régime conformément aux Sections 112 et 112A de la Loi.

Des copies du rapport relatif aux modalités du Régime et établi par un expert indépendant conformément à l'article 109 de la Loi (le "Rapport sur le Régime"), une brochure contenant une déclaration énonçant les modalités du Régime et un résumé du rapport du Régime et du document du Régime peuvent être obtenus gratuitement en appelant le +44 (0)1392 844959 ou en écrivant à Insurance Business Transfer Department, PO Box 1550, Salisbury, Wiltshire SP1 2TW, United Kingdom. Ces documents, et d'autres documents connexes, y compris les rapports actuariels, sont disponibles sur le site Internet de Friends Life Group plc sur www.friendslife.co.uk/transfer2011.

La demande sera examinée à la Royal Courts of Justice, Strand, London WC2A 2LL, United Kingdom en date du 18 novembre 2011. Toute personne (y compris tout employé de FPP, FPLAL, BHA ou FPLP) qui estime qu'il ou elle serait affecté(e) négativement par l'application du Régime a le droit d'assister à l'audience et d'exprimer ses points de vue, soit personnellement soit par l'intermédiaire d'un représentant légal. Il serait utile que toute personne souhaitant assister à cette audience à cette fin puisse en informer Herbert Smith LLP, le cabinet d'avocats agissant au nom de FPP, FPLAL, BHA et FPLP, en écrivant à l'adresse indiquée ci-dessous dès que possible et de préférence avant le 14 novembre 2011, en énonçant les motifs de sa contestation.

Toute personne qui conteste le Régime, mais n'a pas l'intention d'assister à l'audience, peut effectuer des déclarations en ce qui concerne ledit Régime en notifiant par écrit ces déclarations à Herbert Smith LLP, en écrivant à l'adresse indiquée ci-dessous dès que possible et de préférence avant le 14 novembre 2011, en énonçant les motifs de sa contestation.

Daté du 11 août 2011.

Herbert Smith LLP (ref 2067)  
Exchange House  
Primrose Street  
London  
EC2A 2HS  
United Kingdom

## FriendsLife

Claim No. 6394 of 2011

IN THE HIGH COURT OF JUSTICE  
CHANCERY DIVISION  
COMPANIES COURT

IN THE MATTER OF FRIENDS PROVIDENT LIFE ASSURANCE LIMITED

- and -

IN THE MATTER OF FRIENDS PROVIDENT PENSIONS LIMITED

- and -

IN THE MATTER OF BUPA HEALTH ASSURANCE LIMITED

- and -

IN THE MATTER OF FRIENDS PROVIDENT LIFE AND PENSIONS LIMITED

- and -

IN THE MATTER OF THE FINANCIAL SERVICES AND MARKETS ACT 2000

Notice is hereby given that on 28 July 2011 an Application was made under section 107 of the Financial Services and Markets Act 2000 (the "Act") in the High Court of Justice of England and Wales, Chancery Division, Companies Court in London by Friends Provident Life Assurance Limited ("FPLAL"), Friends Provident Pensions Limited ("FPP"), Bupa Health Assurance Limited ("BHA") and Friends Provident Life and Pensions Limited ("FPLP") for Orders:

(i) under section 111 of the Act sanctioning a Scheme (the "Scheme") providing for the transfer to FPLP of the entire long term insurance business (as defined in the Act) of FPLAL and BHA and part of the long term insurance business (as defined in the Act) of FPP; and

(ii) making ancillary provision in connection with the Scheme pursuant to sections 112 and 112A of the Act.

Copies of the report on the terms of the Scheme prepared by an Independent Expert in accordance with section 109 of the Act (the "Scheme Report"), a brochure containing a statement setting out the terms of the Scheme and a summary of the Scheme Report and the Scheme document may be obtained free of charge by calling +44 (0)1392 844959 or writing to Insurance Business Transfer Department, PO Box 1550, Salisbury, Wiltshire SP1 2TW. These documents, and other related documents including actuarial reports, are available on the website of Friends Life Group plc at www.friendslife.co.uk/transfer2011.

The Application is due to be heard at the Royal Courts of Justice, Strand, London WC2A 2LL, United Kingdom on 18 November 2011. Any person (including any employee of FPP, FPLAL, BHA or FPLP) who thinks that he or she would be adversely affected by the carrying out of the Scheme has a right to attend the hearing and express their views, either in person or by legal representative. It would assist the process if anyone wishing to do so could inform Herbert Smith LLP, the solicitors acting for FPP, FPLAL, BHA and FPLP, in writing at the address below as soon as possible and preferably before 14 November 2011, setting out their grounds of objection.

Any person who objects to the Scheme but does not intend to attend the hearing may make representations about the Scheme by giving written notice of such representations to Herbert Smith LLP in writing at the address below as soon as possible and preferably before 14 November 2011, setting out their grounds of objection.

Dated 11th August 2011.

Herbert Smith LLP (ref 2067)  
Exchange House  
Primrose Street  
London  
EC2A 2HS  
United Kingdom